

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

COMMUNE DE WOLUWE-ST-PIERRE M. Damier DE KEYSER Echevin de l'Urbanisme Avenue Charles Thielemans, 93 1150 BRUXELLES

V/Réf : MC/NG pu/2015/413 (PU/588176) N/Réf. : AA/AH/WSP-2.186/s.595 CT

Annexe: 1 dossier + copie de l'avis CRMS du 4/02/2016

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet: WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue des Touristes, 40. Demande de permis d'urbanisme portant sur la démolition du bien et sur la reconstruction d'une maison unifamiliale ainsi

que sur l'abattage de 11 arbres. Avis MODIFICATIF de la CRMS.

Dossier traité par M. Champenois

En réponse à votre lettre du 25 octobre 2016 sous référence, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 9 novembre 2016.

La demande concerne la démolition d'une maison de style cottage pour la réalisation d'une nouvelle maison unifamiliale d'un seul niveau sous toiture plate.

De manière générale, la CRMS n'est pas favorable au projet pour des raisons architecturale, urbanistique, paysagère et écologique ainsi que sous l'aspect du développement durable. Elle confirme son avis sur la mouture précédente du projet, rendu en sa séance du 27/01/2016 et joint en annexe.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS Présidente

c.c. BDU-DML : I. Leroy
BDU – DU : Fl. Vanderbecq